

# Quelle est la meilleure manière de mesurer les inégalités de revenus : en pourcentage ou en euros ?

27 mai 2020



Le **rapport interdécile** divise le **niveau de vie** minimum des 10 % les plus riches (que l'on appelle le 9<sup>e</sup> **décile**) par le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres (le premier décile). **Très fréquemment utilisé** dans le débat public sur les inégalités de revenus, ce rapport mesure les inégalités de façon **relative** : on observe « combien de fois » (on peut aussi utiliser des pourcentages) les plus riches reçoivent l'équivalent du revenu des moins riches.

Les inégalités **absolues** de revenus mesurent quant à elles la différence en euros entre les niveaux de vie des plus riches et des plus pauvres, ce que l'on appelle **l'écart interdécile** [1]. Celui-ci est calculé en soustrayant la valeur du premier décile de celle du neuvième décile. L'outil a du sens dans la vie de tous les jours : on consomme avec des euros et non avec des pourcentages. Quand on compare son niveau de vie (le plus souvent son salaire) à un autre, on ne raisonne pas de façon relative (« je gagne 10 % de plus ») mais bien en euros (« je gagne 100 euros de plus »). L'écart entre les niveaux de vie est le mode le plus habituel de comparaison pour le commun des mortels. Pas pour les savants : cet indicateur est absent du débat public.

Les deux indicateurs sont instructifs, mais ils peuvent aboutir à des conclusions différentes lorsqu'on veut répondre à la question « *les inégalités ont-elles augmenté ou diminué ?* ». Quand les revenus de chacune des tranches de la population augmentent du même pourcentage (admettons 10 %), les inégalités relatives (notre rapport interdécile) ne changent pas, mais les inégalités absolues augmentent. Pour le comprendre, faisons un calcul simple.

Si, au départ, le premier décile vaut 1 000 euros par mois et le neuvième 10 000 euros, leur rapport est égal à 10 000 divisé par 1 000, soit 10 (les plus riches gagnent 10 fois plus). Après une hausse de 10 % de l'ensemble des revenus, notre premier décile augmente de 100 euros et le neuvième de 1 000 euros. Le rapport interdécile vaut alors 11 000 divisé par 1 000, soit toujours 10. Conclusion : tout le monde est augmenté de 10 %, tout va bien. Les inégalités n'ont pas changé car le rapport est le même. Pourtant, les plus aisés ont engrangé 1 000 euros de plus et les plus pauvres, seulement 100 euros. L'écart interdécile a quant à lui augmenté de 900 euros. Ce n'est pas rien.

Quel indicateur choisir ? Il faut comprendre que très souvent on estime que les 100 euros des plus pauvres valent autant que les 1 000 euros des plus riches. Pourquoi ? Parce que pour les plus pauvres, il s'agit de dépenses plus importantes pour vivre. On le comprend en raisonnant autrement. Si on augmentait nos pauvres et nos riches d'autant, disons 50 euros, alors que les premiers pourraient assouvir des besoins de base, les seconds ne s'en apercevraient probablement même pas. Dans la vie professionnelle, on accepte ce raisonnement : dans l'immense majorité des cas, dans le privé comme le public, les augmentations de salaires se font en pourcentage : 1 % d'un smic ne vaut pas du tout la même chose, en euros, que 1 % du salaire d'un cadre. C'est que l'on trouve qu'il est « juste » de raisonner relativement (en %) et qu'il en faut plus en euros aux plus riches.

Bizarrement, à notre connaissance, il n'existe quasiment aucune publication récente sur ce sujet. L'économiste Guillaume Allègre défend le calcul des inégalités relatives sur la base du raisonnement précédent, parce qu'un euro pour un pauvre compte davantage que pour un riche [2]. Il souligne que c'est sur cette base que l'on peut taxer plus les riches que les pauvres [3]. Pourtant, on a bien 100 euros d'un côté et 1 000 euros de l'autre dans notre exemple : peut-on vraiment dire que les inégalités n'ont pas changé ?

Quelle que soit la préférence des économistes, il est regrettable que l'écart absolu soit absent des indicateurs de mesure des inégalités, sauf pour l'Observatoire des inégalités (voir [notre article sur l'évolution des inégalités de niveau de vie](#)) qui estime qu'il mérite d'être publié et que l'information est intéressante. En tout cas, un débat devrait être ouvert. Un des éléments de l'affaire est de savoir si « l'utilité » d'un supplément de

revenu exprimé en valeur absolue diminue tant que cela quand les revenus grimpent.

Le rapport et l'écart interdécile ont l'avantage d'être des indicateurs assez simples mais, de ce fait, ils ont des défauts communs. Quand on prend deux niveaux de revenus en deux points précis de la distribution, on ne dit rien de ce qui se passe à côté. Ainsi, la valeur du seuil des 10 % les plus riches reste inchangée si seuls les revenus du 1 % le plus riche progressent. Dans ce cas, ni le rapport ni l'écart interdéciles ne sont modifiés et on dit que les inégalités n'ont pas évolué, alors qu'en pratique, les plus riches parmi les riches se sont enrichis. Et si, en bas de l'échelle, seuls les revenus des 5 % les plus pauvres s'accroissent, les inégalités se réduisent, mais on ne le voit pas. Pour mieux les appréhender, il faut disposer d'[indicateurs plus complexes](#) comme l'indice de Gini ou le ratio de Palma.

Photo /© José Manuel de Laà

[1]L'Observatoire des inégalités publie plus précisément l'écart entre le niveau de vie *moyen* du dernier et du premier décile.

[2]« Les indicateurs d'inégalités relatives sont-ils biaisés ? », OFCE le blog, 8 octobre 2019.

[3]Et même plus qu'en proportion puisque l'impôt sur le revenu voit son taux augmenter quand le revenu s'élève, c'est l'impôt dit « progressif ».

---

Emplacement :

[Accueil](#) > [Outils](#) > [Mesurer les inégalités](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Quelle-est-la-meilleure-maniere-de-mesurer-les-inegalites-de-revenus-en>